



## **VENTE PAR APPEL D'OFFRES**

### **TERRAINS SITUÉS SUR LES RUES LAFLEUR ET LAINESSE**

La Ville de Val-d'Or met en vente par appel d'offres public les lots 6 307 578 à 6 307 580, 6 307 583 à 6 307 584, 6 307 591 à 6 307 603, 6 307 557 à 6 307 558 du cadastre du Québec, situés sur les rues Lafleur et Lainesse, à des fins de construction de résidence unifamiliale.

Ces terrains sont tels qu'ils apparaissent au plan ci-annexé.

#### **INSÉRER PLAN**

**Important : Cet appel d'offres s'adresse exclusivement aux particuliers.**

#### **Conditions générales de la vente :**

- Le prix de vente avant taxes est fixé par terrain;
- Les terrains sont tous cadastrés et sont situés dans la zone 956-Ha où le seul usage autorisé est celui de résidence unifamiliale isolée;
- Le prix est payable comptant lors de la signature de l'acte de vente;
- L'acte de vente devra être conclu dans un délai de soixante (60) jours suivant l'octroi;
- La vente est consentie sans garantie de qualité;
- La Ville ne fournit aucun certificat ou plan d'arpentage;
- Tous les frais inhérents à la transaction sont à la charge de l'acquéreur;
- S'il devait y avoir plus d'une personne intéressée pour un même terrain, l'adjudication sera établie par tirage au sort;
- À l'issue de cet appel d'offres, les terrains qui n'auront pas été vendus pourront l'être de gré à gré, aux mêmes prix et conditions indiqués à l'appel d'offres.

#### **Obligations de l'acquéreur qui devront apparaître à l'acte de vente :**

- Assumer le coût de raccordement de l'immeuble aux réseaux d'aqueduc et d'égout à partir de l'entrée de services située à la limite de la rue;
- Construire une résidence au cours des deux (2) années suivant la vente;
- Ne pas vendre ce terrain à un tiers avant d'y avoir construit une résidence conforme à la réglementation en vigueur, laquelle devra avoir été occupée pour une période minimale d'un (1) an de la date de fin des travaux;
- Le déplacement et l'installation d'une résidence usagée ou d'une maison unimodulaire sont interdits;
- Advenant le défaut de l'acquéreur de donner suite à ces engagements dans le délai imparti, il devra rétrocéder le terrain à la Ville à ses frais, au prix payé duquel sera conservée par la Ville une somme correspondant à 10 % du prix, et sans restitution pour quelque acompte, taxe, amélioration ou construction.

**Liste des prix (TPS et TVQ payables en sus) :**

|        |                    |               |                   |
|--------|--------------------|---------------|-------------------|
| # : 1  | 1688, rue Lafleur  | lot 6 307 583 | Prix : 73 100 \$; |
| # : 2  | 1696, rue Lafleur  | lot 6 307 584 | Prix : 73 400 \$; |
| # : 3  | 1679, rue Lafleur  | lot 6 307 580 | Prix : 68 500 \$; |
| # : 4  | 1687, rue Lafleur  | lot 6 307 579 | Prix : 68 500 \$; |
| # : 5  | 1695, rue Lafleur  | lot 6 307 578 | Prix : 68 500 \$; |
| # : 6  | 1695, rue Lainesse | lot 6 307 603 | Prix : 79 100 \$; |
| # : 7  | 1687, rue Lainesse | lot 6 307 602 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 8  | 1679, rue Lainesse | lot 6 307 601 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 9  | 1671, rue Lainesse | lot 6 307 600 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 10 | 1663, rue Lainesse | lot 6 307 599 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 11 | 1655, rue Lainesse | lot 6 307 598 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 12 | 1647, rue Lainesse | lot 6 307 597 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 13 | 1639, rue Lainesse | lot 6 307 596 | Prix : 63 800 \$; |
| # : 14 | 1631, rue Lainesse | lot 6 307 595 | Prix : 69 400 \$; |
| # : 15 | 1623, rue Lainesse | lot 6 307 594 | Prix : 66 600 \$; |
| # : 16 | 1615, rue Lainesse | lot 6 307 593 | Prix : 66 600 \$; |
| # : 17 | 1607, rue Lainesse | lot 6 307 592 | Prix : 66 100 \$; |
| # : 18 | 1599, rue Lainesse | lot 6 307 591 | Prix : 72 600 \$; |
| # : 19 | 1600, rue Lainesse | lot 6 307 557 | Prix : 77 200 \$; |
| # : 20 | 1608, rue Lainesse | lot 6 307 558 | Prix : 70 300 \$; |

**Procédure de soumission :**

Toute personne intéressée doit compléter le formulaire disponible sur le site web de la Ville au <https://www.ville.valdor.qc.ca/residentiel> sous l'onglet « Terrains disponibles », ainsi qu'au Service du greffe à l'adresse ci-après indiquée.

Il est possible de déposer une offre sur plus d'un terrain (maximum de 3), en précisant un ordre de préférence. Toutefois, un seul terrain pourra être adjudgé par soumissionnaire, incluant aux personnes qui lui sont liées et qui résident à la même adresse.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt par traite bancaire ou mandat-poste adressé à l'ordre de « Ville de Val-d'Or » d'un montant correspondant à 10 % du prix. S'il soumissionne sur plus d'un terrain, ce montant doit correspondre à 10 % du prix du terrain dont le prix est le plus élevé. Advenant l'acceptation de l'offre, ce dépôt sera appliqué comme acompte au prix de vente, sinon, il sera retourné au soumissionnaire.

Le formulaire d'offre et le dépôt doivent être transmis au Service du greffe, situé au 855, 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or, avant 12 h (heure locale) le 8 septembre 2022, dans une enveloppe scellée portant la mention « SOUMISSION(S) – LOT(S) \_\_\_\_ du cadastre du Québec ».

L'ouverture des soumissions aura lieu le 8 septembre 2022 à 13 h 30, dans la salle du conseil, située à l'adresse précédemment mentionnée. La Ville ne s'engage à accepter aucune des offres reçues et elle n'encourt aucune obligation envers les offrants.

Pour informations, veuillez contacter le Service du greffe au 819-824-9613 poste 2227.

DONNÉ À VAL-D'OR, ce 3 août 2022.

**Me KATY VEILLEUX, notaire**  
**Greffière adjointe**